

CHAPITRE 2

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET LE FONCTIONNEMENT FUNÉRAIRE

C. Billard, M. Guillon, S. Piéra, F. Sunder, C. Tirran & G. Verron

L'étude des monuments de Val-de-Reuil et Porte-Joie se heurte à leur complexité et à leur longue histoire. L'ensemble des données rassemblées concourent à rejeter l'image de monuments dont l'architecture et le fonctionnement auraient été figés pendant plus d'un demi-millénaire. La principale difficulté pour ce type de site réside dans une mise en perspective chronologique et dans une corrélation des événements qui touchent la couche sépulcrale et ceux qui affectent "l'enveloppe monumentale".

ARCHITECTURE

Architecture mégalithique et architecture non mégalithique

D'un point de vue architectural, nous avons affaire à un ensemble homogène, constitué d'allées sépulcrales enterrées dans le sol et dont les proportions varient peu : 8 à 11 m de long, 3 m de large au maximum. Certaines sont ou semblent avoir été mégalithiques. Dans le cas de la sépulture des Varennes, de tels témoins sont absents et aucune fosse d'implantation d'orthostate n'a pu être mise en évidence. L'utilisation du bois est très probable dans une telle construction ; de même, à Porte-Joie, dans la Sépulture 1, l'un de nous (G. V.) a noté la présence de trous de calage de poteau, sans avoir jamais pu y observer de structures de calage d'orthostates. Néanmoins, dans ce monument, un doute subsiste quant à l'éventualité d'une architecture mixte.

Dans les 2 cas, l'utilisation abondante de la craie ne semble pas pouvoir être uniquement justifiée par une fonction de calage de poteaux, mais surtout par la stabilisation d'une structure en bois reposant peut-être sur sablière. De toute façon, cette nature non mégalithique ne semble pas avoir beaucoup influencé leur mode de fonctionnement en comparaison des sépultures mégalithiques, si ce n'est peut-être dans la réduction de la durée totale de leur utilisation, la date de leur abandon étant liée à leur dégradation naturelle. Les Varennes et la Sépulture 1 sont effectivement les 2 sépultures ayant livré le plus de mobilier à caractère ancien et n'ayant pas donné lieu à des réoccupations funéraires durant le haut Moyen Âge.

Depuis déjà plusieurs dizaines d'années, il est traditionnellement accepté que l'existence de sépultures collectives non mégalithi-

ques ou à architecture mixte dans le Néolithique récent-final du Bassin parisien rentre dans ses normes de variabilité. Dans le cas présent, le déterminisme géologique influençant le choix des matériaux de leur construction et qui a été généralement invoqué (Burnez-Lanotte 1987 ; Joussaume 1990 ; Masset 1993 ; Leclerc 2000) ne suffit pas à expliquer ces différences dans le choix des matériaux.

Parmi les différents types de sépultures non mégalithiques, on peut distinguer des monuments qui n'ont pas la géométrie bipartite et la forme d'allée qui caractérisent la plupart des monuments mégalithiques : c'est le cas à Pincevent (Seine-et-Marne) (Gaucher *et al.* 1980), à Marolles-sur-Seine II (Seine-et-Marne) (Masset & Mordant 1967), à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) (Bailloud 1982 ; Bach 1995), à Gravon (Seine-et-Marne) (Mordant & Mordant 1972), à Essômes-sur-Marne (Aisne) (Masset 1971), à Sainte-Pallaye (Yonne) (Joly 1961) ou à Vinneuf "Presles" (Yonne) (Carré 1967). Ce premier type de monuments (dits "sépultures en fosse" par G. Bailloud (1974) offrent des indices chronologiques de leur caractère tardif : datations ¹⁴C, présence d'armatures perçantes ou de formes céramiques plus évoluées.

La deuxième grande catégorie regroupe des monuments allongés, présentant un plan rectangulaire nettement marqué. Certains d'entre eux présentant généralement un muret en pierres sèches de forme ovale ou réniforme, ainsi à Montigny (Loiret) (Masset & Baratin 1980), à Compiègne "Le Hazoy" (Blanchet 1982, 1993), à Montigny-Esbly (Seine-et-Marne) (Arnette 1961), ou à Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne) (Brézillon *et al.* 1973), semblent appartenir à une phase ancienne du complexe Seine-Oise-Marne et évoquent nettement l'architecture des *Totenbüthen* de Saxe-Thuringe. Ces dernières appartiennent à la culture de "Walternienburg-Bernburg" qui dérive de la culture des "Gobelets en entonnoir" et ont été présentées comme de possibles prototypes des monuments du Bassin parisien (Burnez-Lanotte 1987 ; Masset 1993 ; Lichardus-Itten 1985 ; De Lâet 1976 ; Blanchet 1984 ; Blanchet *et al.* 1993).

Au sein de ce même groupe des sépultures collectives non mégalithiques allongées, quelques rares monuments de forme moins trapue se rapprochent davantage par leurs proportions des allées couvertes : Bazoches-sur-Vesle (Aisne) (Blanchet 1989 ; Cham-

bon 2003), Germigny-L'Évêque (Seine-et-Marne) (Bauman *et al.* 1979), Bonnières (Yvelines) (Basse de Ménorval 1953, 1954), Stein (Belgique) (Moddermann 1964), Vignely (Seine-et-Marne) (Allard *et al.* 1998), Longueil-Sainte-Marie (Oise) (Le Goff *et al.* 2002). En Normandie, nous y ajoutons la sépulture de Bardouville (Seine-Maritime) (Caillaud & Lagnel, 1967) ainsi que le "crématoire" SOM de la Hoguette à Fontenay-le-Marmion (Calvados) (Caillaud & Lagnel 1972), très probable caveau dont les éléments architecturaux en bois ont été brûlés et conservés en place.

Dans ce contexte, le caractère particulier des Varennes et de la Sépulture 1 réside dans l'absence de bloc lithique utilisé autrement qu'en calage (absence de dallage dans les deux cas) et d'autre part, dans la dissociation entre une chambre funéraire et une antichambre ayant vocation de lieu de dépôt mobilier, autrement dit dans la projection d'une architecture en bois sur un même modèle funéraire s'appliquant aux caveaux mégalithiques. Il n'est donc pas certain que cette différence de matériaux justifie d'individualiser une catégorie de monuments distincts.

Même s'il est prématuré d'accorder une valeur chronologique globale à ce deuxième type d'architecture, c'est-à-dire des monuments non mégalithiques allongés, délimités ou non par une structure en pierres sèches, on remarque toutefois que du mobilier ancien est généralement associé à ce type de monument (c'est le cas en particulier à Stein ou à Bazoches-sur-Vesle) : la quantité de mobilier est rarement importante, les parures, qui se multiplient à la fin du Néolithique final, sont peu nombreuses, les objets en cuivre sont absents. Les datations ¹⁴C obtenues avoisinent la fin du IV^e millénaire ou le début du troisième. Notre perception de la chronologie de ces monuments est cependant faussée par la capacité des caveaux funéraires mégalithiques à accueillir des dépôts funéraires sur une durée plus longue. Nous avons pu montrer que les caveaux mégalithiques de Val-de-Reuil et Porte-Joie présentent indubitablement le même mobilier à caractère ancien, dans un état beaucoup plus fragmenté. De plus, les données stratigraphiques complexes de la Butte Saint-Cyr n'excluent nullement que cette sépulture ait été initialement non mégalithique.

Les matériaux

Nous l'avons dit précédemment, la craie est le matériau commun à l'ensemble des 5 monuments. Paradoxalement, elle est aussi celui qui a dû demander le plus d'efforts, son exploitation nécessitant un approvisionnement au pied des coteaux crayeux, soit un transport sur plusieurs kilomètres de distance et la traversée obligatoire de cours d'eau (la Seine, l'Eure ou bien la zone de chenaux située au sud du site). Ce matériau intervient aussi bien dans la construction des parties visibles (mais le dallage n'était-il pas recouvert d'un plancher ?) que dans celle des parties cachées (calage en arrière des orthostates). L'un d'entre nous (G.V.) a suggéré une fonction symbolique de la craie, liée à sa couleur. C'est d'autant plus probable qu'aux Varennes, on a pu noter qu'elle était le matériau presque exclusivement utilisé dans la zone sépulcrale, alors que le grès ou le silex dominaient dans la zone d'accès. Par ailleurs, la dalle percée de la Fosse XIV est en craie, de même que les deux probables stèles de la Butte Saint-Cyr et de la Fosse XIV. Enfin, les énigmatiques ob-

jets façonnés en craie de l'antichambre de la Fosse XIV ajoutent encore au statut particulier de ce matériau.

À l'inverse, on peut invoquer qu'il s'agit d'un calcaire facile à extraire, de faible densité et qui constitue la principale roche disponible dans l'environnement du site. Il semble en effet que dès le Chasséen, sur le site de Louviers "La Villette" (Giligny *et al.* 1996), l'utilisation de la craie ait déjà commencé. À Poses "Sur la Mare" (Billard *et al.* 2006), dans le même contexte, à l'emplacement d'un autre monument de l'extrême fin du Néolithique moyen, la craie a servi à édifier un tumulus circulaire.

Les autres matériaux lithiques tels que les gros blocs de grès ou de meulière, proviennent de la plaine alluviale où on les trouve à profusion. La dalle percée de la Butte Saint-Cyr est façonnée dans un bloc de calcaire coquiller provenant également de la nappe alluviale, mais beaucoup plus rare.

Les dimensions générales

La fosse

Notre intérêt pour l'étude des fosses sépulcrales sur le site de Val-de-Reuil et Porte-Joie vient à la fois de leur grande dimension en proportion de celle des monuments et également du fait qu'en avant de l'antichambre (ou du vestibule) est matérialisée une aire assez vaste, parfois nettement plus grande que l'antichambre elle-même, qui offre les témoignages de dépôts mobiliers et a probablement donné lieu à l'installation de petites stèles. Elle participe donc pleinement du fonctionnement de la sépulture, d'autant que ses contours intègrent ceux des accès secondaires au monument.

Les 5 sépultures sont construites dans des fosses dont la longueur varie de 11 à 15 m, pour une largeur à peu près constante d'environ 3 m à 3,50 m. Leur profondeur maximale varie entre 80 cm pour la Fosse XIV et 160 cm pour les Varennes. Seule la Fosse XIV se démarque notablement des autres sépultures par sa longueur d'environ 15 m : cette donnée est corrélée à une abondance relative de mobilier.

Les grands côtés sont généralement parallèles et continus, excepté lorsqu'ils sont interrompus par un accès latéral à l'antichambre.

L'accès axial à l'antichambre et plus généralement au monument a-t-il donné lieu à un colmatage lors de certaines de ses phases de fonctionnement ? La question est difficile à traiter. Le principal argument est chronologique : malgré la présence prédominante de mobiliers à caractère plutôt ancien dans la zone antérieure des monuments, certains mobiliers à caractère plus tardif ne manquent pas (Fosse XIV, Butte Saint-Cyr), en particulier aux abords des deux petites "stèles". Mais dans ce cas, on ne peut exclure l'hypothèse de dépôts proches du niveau du sol néolithique, les stèles situées en bordure de fosse jouant le rôle de repère topographique.

Le monument

Les dimensions générales des monuments sont assez voisines : environ 8 à 9 m pour la longueur interne de la chambre (pour les

Vareennes et la Sépulture 1, il s'agit d'estimations) et 2 à 4 m pour l'accès à la chambre (hors antichambre). La partie antichambre semble avoir été généralement courte, ne dépassant pas 2 m. L'ensemble de Val-de-Reuil et Porte-Joie (à l'exception de la Sépulture 1) se démarque notablement des données fournies par les autres allées sépulcrales du Bassin parisien : peu de monuments atteignent en effet de telles dimensions de leur dispositif d'accès axial, même si cette donnée fait souvent défaut. Celui de Labbeville (Val d'Oise) qui présente des proportions voisines, reste exceptionnel. Le caractère enterré des sépultures de Val-de-Reuil et Porte-Joie n'est pas particulièrement marqué au sein des allées sépulcrales du Bassin parisien.

Les parties constitutives des sépultures

Dans le secteur qui précède l'entrée dans la chambre sépulcrale des sépultures de Val-de-Reuil et Porte-Joie, il convient de séparer l'antichambre (ou vestibule), secteur délimité par les parois latérales du monument, de ce que nous pouvons qualifier de zone antérieure.

L'antichambre et la zone antérieure

L'antichambre peut être définie comme l'espace construit antérieur à l'accès axial de la chambre, dans le prolongement de la chambre, qu'elle soit mégalithique ou non. Elle se place à l'extrémité du plan incliné permettant de descendre dans la fosse. Dans les sépultures qui ont conservé des structures de calage, l'antichambre semble délimitée par 2 parements parallèles de 2 blocs chacun (Butte Saint-Cyr, Fosse XIV). Dans la Sépulture 1, la partie qui est supposée constituer l'antichambre comporte 2 fosses très allongées qui ont pu recevoir des éléments porteurs : leurs profondeurs sont toutefois très différentes et une autre fonction peut être attribuée à la plus profonde (*cf. infra*).

Dans la sépulture des Vareennes, il est probable qu'un dispositif comparable, bien que non mégalithique, ait existé, surtout si l'on tient compte du mobilier qui y a été déposé. En effet, dans les 4 caveaux fouillés intégralement, l'antichambre ne peut être considérée comme une zone de dépôt sépulcral et a par contre donné lieu à des dépôts de mobilier non individuel, de manière très rigide. Cette observation n'est pas particulièrement novatrice et se retrouve dans la plupart des allées sépulcrales des bassins de la Seine et de la Somme. Toutefois, nous précisons que l'antichambre n'a pas l'exclusivité des dépôts de mobilier en dehors de la chambre puisque ceux-ci se prolongent jusqu'à l'extrémité du plan incliné menant à l'antichambre, notamment dans la Fosse XIV, à la Butte Saint-Cyr et aux Vareennes.

Les témoins d'un remaniement possible des parements de l'antichambre ne sont pas évidents : ceux de la Fosse XIV ont été installés lors de la fermeture de l'accès latéral et ne semblent pas avoir été déplacés avant le haut Moyen Âge. À la Butte Saint-Cyr, seul le bloc du parement nord situé près de la dalle percée pourrait ne pas avoir été extrait aux périodes historiques comme la plupart des autres. De plus, son remplissage (fosse 2178 ; fig. 80) comporte quelques tessons campaniformes appartenant au même vase et un talon de hache polie. La présence d'ossements humains épars à l'arrière de ce bloc que nous avons évoqué à propos de l'hypothèse d'un accès latéral, pourrait s'expliquer

par l'ouverture d'un nouvel accès dans une phase avancée de l'utilisation du monument.

Rappelons enfin que la partie antérieure de la fosse de la Butte Saint-Cyr est dotée de deux gros trous de poteau qui, bien que non datés, pourrait correspondre à un dispositif de signalisation de la sépulture (*cf. fig. 67*).

La stèle aniconique

Les monuments de la Butte Saint-Cyr et de la Fosse XIV ont livré ce qu'on peut rapprocher des stèles aniconiques. À la Butte Saint-Cyr, il s'agit d'un bloc de craie d'environ 50 cm sur 30, et partiellement façonné. Il peut d'ailleurs résulter du réemploi d'un bloc façonné de plus grande taille, peut-être d'une stèle anthropomorphe fragmentée. Il a été trouvé en position couchée immédiatement en avant de l'antichambre, dans le prolongement du parement nord, à environ 1 m du premier orthostate. On peut penser que la plate-forme de blocs de craie sur laquelle il reposait, était destinée à le maintenir dressé, son sommet atteignant approximativement le niveau du sol naturel. Rappelons que le vase n° 14 de la figure 75, a été déposé juste à côté.

Dans la Fosse XIV (dans un secteur certes très perturbé par les tombes médiévales), on retrouve un bloc un peu plus grand (72 cm de long), dans une position identique, et associé à un poignard en silex pressignien, quelques tessons décorés campaniformes et un poinçon en os. Il est situé dans le prolongement de l'axe du parement nord du monument, à la différence qu'ici le bloc est presque en limite de la fosse, alors qu'à la Butte Saint-Cyr, il repose au milieu d'une plate-forme constituée dans la fosse. Au total, aucun argument décisif ne permet d'apporter des informations sur la chronologie de ce type de vestiges. Toutefois, compte tenu des données spatiales obtenues dans les deux caveaux, il semble possible de lier les dépôts mobiliers réalisés en dehors de la chambre à ces stèles et en particulier ceux réalisés à proximité immédiate de ces stèles et qui renvoient à un Néolithique final déjà avancé.

En Quercy, au Néolithique final, des stèles non gravées de petite taille ont été placées à l'entrée de dolmens, comme, par exemple ceux de Pech d'Arsoy et du Rat, dans le Lot (Clottes 1966). Ce type de manifestations peut être rapproché des stèles présentes dans des monuments mégalithiques à Malte, en Sardaigne, en Espagne ou dans les Îles Britanniques (Kirchner 1955). On peut de la même façon évoquer les menhirs indicateurs situés dans l'environnement immédiat de nombreux dolmens armoricains.

Dans le Bassin parisien, ce type de stèle a été peu mentionné : certains cas méritent néanmoins une attention particulière. Dans l'antichambre de l'allée couverte de la Bellée à Boury-en-Vexin (Oise) (Auguste 1978), figuraient deux petits blocs cintrés, dont l'un a actuellement disparu. D'après Mortillet, ils avaient pour fonction de maintenir en place la plaque ou le bouchon tenant lieu de fermeture. Auguste doute que ces 2 blocs aient eu cette fonction. Dans l'antichambre de l'allée couverte de la Pierre Plate à Presles (Val d'Oise) (Peek 1975), a été trouvée une petite dalle de grès en position couchée. À l'extrémité de l'antichambre de l'allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) (Peek 1975), une petite dalle de grès couchée "semble

avoir servi de marche". Dans le dolmen de la Pierre Levée à Janville-sur-Juine (Essonne), une dalle de faibles dimensions par rapport aux orthostates était dressée le long de la paroi nord du vestibule. Dans l'antichambre de l'allée couverte du Mississipi à Marly-le-Roy (Yvelines), a été trouvée un petit bloc de calcaire gravé (dimensions : 90 cm x 40-50 cm x 12-16 cm). Une dalle massive à sommet triangulaire a été trouvée en position verticale dans l'angle sud-est de l'allée sépulcrale de Bonnières (Yvelines). Enfin, dans l'allée sépulcrale de Pinterville (Eure), à quelques kilomètres de la confluence Seine-Eure, les fouilleurs signalent une pierre allongée presque couchée qui aurait terminé l'allée au sud, donnant l'impression d'une haute borne renversée, dont la base se serait trouvée à l'extrémité de la bordure ouest de l'allée, "comme une sorte de pylône jadis dressé pour en marquer l'entrée" (Baudot & Gaudron 1943). L'allée sépulcrale de Bury (Oise) a également livré une stèle aniconique localisée à l'entrée de la chambre (information inédite L. Salanova).

D'après Kirchner, ces stèles pouvaient être une sorte de substitut corporel nécessaire à la survivance des âmes des défunts. Elle peut également constituer une des formes du culte de la déesse-mère, dont les représentations stylisées sont particulièrement abondantes dans le Bassin parisien.

Hypothèse de stèles en bois

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la partie orientale de la Sépulture 1 offre une fosse très profonde sur sa bordure septentrionale, qui se singularise par un abondant mobilier. En comparaison du "puits", structure mise en évidence dans la sépulture collective de Vers-sur-Selle (Piningre & Bréart 1985), son emplacement et la répartition du mobilier suggèrent l'hypothèse d'un élément porteur de l'architecture ou, plus probablement celle d'une stèle en bois, dont la fonction serait identique aux deux exemplaires en pierre.

La chambre

Nous définirons la chambre comme la zone où a eu lieu l'essentiel des dépôts sépulcraux, entre le chevet et le dispositif d'accès principal (dalle percée lorsqu'elle existe).

Les dispositifs d'accès à la chambre : plans inclinés, appendice axial et entrées latérales

Parmi les cinq allées sépulcrales, certaines présentent des dispositifs de passages multiples, récurrents et dont la fonction est difficile à percevoir. L'analyse de ces dispositifs, à la fois axiaux, latéraux et terminaux, et de leurs relations chronologiques avec l'architecture monumentale n'est possible qu'à la condition d'analyser les monuments au travers de la dynamique des nombreux changements apportés à leur architecture, tant en matière de gestes funéraires que de pratiques culturelles.

Sépulture 1

Dans la Sépulture 1, la disposition de deux trous de poteaux, non loin de l'emplacement où l'on a trouvé un squelette d'adolescent en connexion anatomique, isolé et nettement au nord de la sépulture, a suggéré l'hypothèse d'une entrée latérale précé-

dée d'un auvent. La datation de cette sépulture individuelle au Bronze final la rend toutefois caduque. S'il a existé un dispositif d'entrée de type trou d'homme par l'antichambre, la principale zone de dépôts sépulcraux visible dans le dernier état du monument est installée immédiatement en arrière de ce dispositif et pourrait être liée à un arrêt de toute circulation par cette voie. Les données chronologiques ne permettent d'aborder ce processus qu'en terme de chronologie relative. Par ailleurs, la destruction d'une partie de la sépulture par l'exploitation de la carrière ne permet pas d'observer la présence d'un éventuel dispositif d'entrée latérale du côté sud.

Fosse XIV

Dans la Fosse XIV, la bordure orientale de la fosse sépulcrale forme un plan incliné permettant d'atteindre l'antichambre. À cet emplacement, figure un grand bloc de craie allongé, qui a permis d'envisager l'hypothèse d'une stèle dressée marquant l'extrémité de la fosse.

Ont pu également être mis en évidence un accès latéral partiellement comblé de multiples blocs dont la fonction ne semble pas limitée au seul calage des blocs de parement de l'antichambre, et un probable deuxième accès axial en position terminale, sorte de gouttière aboutissant à l'arrière du chevet.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées quant à la chronologie relative de ces accès par rapport à l'architecture mégalithique.

Première hypothèse concernant la structure latérale : cet accès a été mis en place dès le creusement de la fosse et a servi antérieurement à l'installation de l'architecture mégalithique. Deuxième hypothèse, cet accès a été aménagé au cours de l'utilisation du caveau et il a nécessité la destruction d'un ou plusieurs orthostates de l'antichambre. Une structure voisine existe dans la sépulture de la Chaussée-Tirancourt, probablement liée à l'abandon de la dalle percée comme accès principal. Mais dans le cas de la Fosse XIV, la suppression d'un ou deux orthostates n'aurait permis qu'un accès à l'antichambre et non pas à la chambre.

L'élément décisif qui permet de privilégier la première hypothèse est la présence d'un empièchement important, comportant même un bloc de grès de grandes dimensions, et qui obture cet accès latéral en arrière de l'emplacement du bloc de parement de l'antichambre (*cf.* fig. 31).

Concernant l'accès terminal, on observe un dispositif de fermeture tout à fait semblable dans le monument de la Butte Saint-Cyr (structure K). L'état de dégradation du monument permet difficilement de statuer. Toutefois, dans la Fosse XIV, la fouille minutieuse des fosses de calage à l'arrière du monument laisse percevoir une interruption à l'emplacement du chevet. Dans ces conditions, rien n'interdit d'envisager un accès terminal ayant fonctionné pendant toute la durée d'utilisation du monument. Nous verrons toutefois que, à l'instar de l'accès latéral, nous privilégions l'hypothèse d'une antériorité de ce système par rapport à l'architecture mégalithique dans son dernier état.

Si les points communs de la Fosse XIV avec la sépulture de la Butte Saint-Cyr sont nombreux, les témoins d'une succession

de phases d'utilisation entrecoupées de réaménagements y sont moins lisibles. On notera cependant la présence d'une couche de sédiment sous le dallage dans la partie occidentale de la chambre. Le dispositif de fermeture de l'accès latéral témoigne également d'une transformation importante de l'espace funéraire.

Les Varennes

Du même point de vue, la sépulture des Varennes présente également plusieurs points communs avec la Fosse XIV, avec un accès latéral à l'antichambre et un appendice axial à l'extrémité occidentale de la fosse. Aucune information concrète sur la chronologie (même relative) de ces accès n'est disponible. Si la zone terminale a été vouée aux dépôts sépulcraux, cette fonction semble confinée à une phase initiale de fonctionnement du caveau. Ces dépôts y sont peu abondants et une partie des ossements y a été déplacée vers la zone centrale probablement dès la fin du IV^e millénaire. Se pose donc à nouveau la question d'une entrée axiale par l'arrière de la chambre et autorisant un accès direct au caveau sans traverser l'antichambre.

La Butte Saint-Cyr

Dans la sépulture collective de La Butte Saint-Cyr, l'antichambre, particulièrement touchée par le creusement de sépultures médiévales profondes, a peut-être connu un système d'accès latéral, à l'instar de la sépulture des Varennes et de la Fosse XIV. Seule pourrait en témoigner la zone située en arrière d'un orthostate du parement nord où figuraient des ossements épars et fragmentés (cf. fig. 71).

La partie nord occidentale de la fosse, à l'arrière de la dalle de chevet est marquée par une gouttière (structure K) comblée par des blocs, parmi lesquels un bloc de grande dimension qui semble avoir été destiné, avec d'autres blocs de dimensions plus modestes, à combler la structure K. Ce dispositif est probablement contemporain de l'installation des parements mégalithiques et de leurs blocs de calage.

On peut également observer dans la partie sud-ouest de la fosse une autre excroissance moins prononcée (structure 2153 bis), mais qui pourrait témoigner également de la présence d'un ancien accès à la fosse.

Rappelons enfin pour notre propos que la zone terminale, secteur de la chambre de faible emprise compris entre la dalle de chevet et la cellule de dépôt funéraire la plus proche, ne contenait que très peu d'ossements et n'a pas servi au dépôt des défunts.

Du point de vue des accès, nous avons donc affaire à un ensemble homogène, offrant des dispositifs récurrents (fig. 108). L'étude du mobilier funéraire n'est que d'un apport limité pour cerner la position chronologique de ces dispositifs. Celle du fonctionnement funéraire et de la stratigraphie des monuments est plus instructive.

Accès axial principal et dispositifs de signalisation

Tous les monuments de Val-de-Reuil et Porte-Joie possèdent à l'une des extrémités de la fosse un dispositif classique per-

mettant d'accéder à l'antichambre par un plan incliné, puis à la chambre par un dispositif de fermeture. Cet accès "ostensible" à la chambre, dans les sépultures ayant conservé des éléments mégalithiques (Fosse XIV, Butte Saint-Cyr), est permis par un dispositif de dalle percée dont il ne reste que des éléments incomplets. Le type d'ouverture est formé d'un trou rond sans feuillure, cas fréquent comme par exemple à Dampmesnil (Eure), Trie-Château ou Boury-en-Vexin (Oise). Aux Varennes, la réalisation d'un sondage mécanique à l'emplacement supposé du dispositif d'accès à la chambre a empêché toute observation. Néanmoins, on peut affirmer que, à l'instar de la Sépulture 1, la baisse de densité en ossements vers l'antichambre est brutale, ce qui laisse concevoir l'existence d'une cloison relativement hermétique.

Cet accès, supposé principal, contient généralement du mobilier de type collectif et typologiquement ancien, mais pas exclusivement. Dans deux monuments, il semble avoir été dominé par une stèle de craie. De plus, la présence de deux grands trous de poteau encadrant l'accès à l'antichambre à la Butte Saint-Cyr impose l'image d'une entrée visible, voire ostensible.

Appendice axial terminal et entrée latérale

À côté de ce dispositif principal, deux autres types d'accès coexistent : des accès latéraux (côté sud, l'accès latéral côté nord étant moins évident) et des accès terminaux localisés en arrière du chevet. Ils ont pu desservir respectivement l'antichambre et la zone terminale de la chambre.

La partie arrière de la fosse est de forme courbe et présente fréquemment un voire deux appendices terminaux de quelques dizaines de centimètres de large. Cette particularité figure de manière tout à fait identique (dans l'axe central de la fosse) aux Varennes et à la Fosse XIV. Dans la sépulture de la Butte Saint-Cyr, à l'arrière du chevet, est bien attesté un passage situé cette fois dans un angle de la fosse. Dans la Sépulture 1, les conditions de lecture des limites de la fosse n'étaient pas suffisantes. La fonction de cet appendice axial demeure assez énigmatique, d'autant que dans la plupart des fouilles d'allées sépulcrales pouvant offrir des comparaisons, l'accent est généralement mis sur l'architecture mégalithique et quasiment jamais sur la volumétrie et la forme des limites de la fosse.

Dispositifs de passage et approche chrono-culturelle

L'étude du mobilier funéraire et de sa répartition ne fournit que peu d'informations sur la chronologie d'utilisation des passages secondaires, les zones concernées étant généralement stériles en mobilier. Ce n'est pas le cas pour le dispositif axial d'entrée (partie antérieure et antichambre) qui livre généralement un mobilier à caractère collectif, en particulier céramique. Le mobilier à caractère tardif présent dans cette zone, et qui pourrait être celui qui est directement associé aux petites stèles de pierre, n'exclut en rien la possibilité d'une utilisation longue de cet accès.

Dispositifs de passage et fonctionnement des caveaux

Dans les deux monuments mégalithiques (Butte Saint-Cyr et Fosse XIV), les passages secondaires ne permettent plus l'ac-

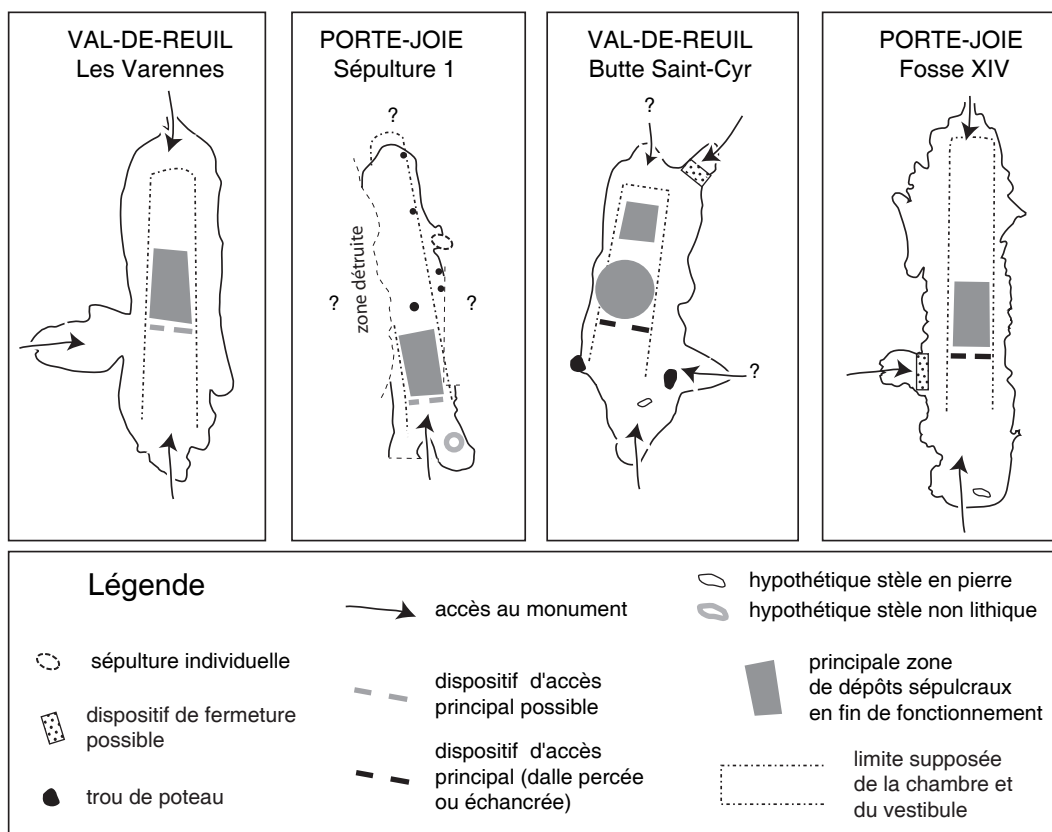


Figure 108 - Représentation synthétique des dispositifs d'accès et de signalisation dans les sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie.

cès à la zone sépulcrale, ceux-ci étant interdits par la présence de blocs de parement. À cet obstacle s'ajoute un dispositif de fermeture consistant en l'apport d'un gros bloc de pierre et d'autres blocs de dimensions plus réduites.

À titre d'hypothèse sérieuse, ces passages ont pu permettre d'accéder au fond de la fosse avant la mise en place de l'architecture mégalithique. À ce titre, ils semblent avoir fonctionné lors des phases initiales de l'histoire des monuments, avant les dernières réfections mégalithiques. Les gros blocs de pierre ont donc un rôle majeur dans la fermeture progressive du caveau. Et cette fonction pourrait expliquer le passage, dans certains cas, de formes architecturales non mégalithiques relativement ouvertes à des formes mégalithiques plus fermées.

Au total, on en resterait sur l'idée simple que les caveaux funéraires ont connu une histoire longue et que leur accès par l'entrée principale et désignée comme telle par un système monumental (associant un dispositif d'ouverture et un dispositif de signalisation) n'était pas exclusive. On pourrait surtout soutenir l'hypothèse que ces passages secondaires n'ont servi aux bâtisseurs que lors de l'édification de leurs caveaux. Cette hypothèse pourrait être validée si elle n'était contredite par plusieurs observations :

- Les allées sépulcrales à entrée latérale sont généralement connues comme une catégorie de monuments à part entière, même si sa position chronologique est mal assurée (L'Helgouach 1965 ; Tinevez *et al.* 1990 ; Bouillon 1989).
- À Val-de-Reuil et Porte-Joie, certains passages secondaires

sont fermés par un dispositif "lourd" (empierrement et/ou présence d'un gros bloc), d'une manière si disproportionnée qu'elle évoque une forme de condamnation.

- La position des accès secondaires est récurrente, soit au niveau de l'antichambre, soit à l'arrière du chevet et, par conséquent, leur confère un statut de norme architecturale.

- Dans la Sépulture 1, à la fin de son utilisation, la zone la plus riche en dépôts funéraires est immédiatement placée derrière le dispositif d'accès axial, supposé principal. Cela contredit l'hypothèse de passages réguliers qui n'aurait pas manqué de laisser des traces sur la couche sépulcrale (par piétinement ou par déplacement d'ossements). Cette concentration des dépôts funéraires irait donc de pair avec un abandon de cet accès principal au cours de l'utilisation du caveau.

- Les zones terminales sont identifiées par leur fonction particulière au sein de la chambre : délimitées par un système de cloisonnement, les ossements et le mobilier funéraire y sont rares, alors que l'inverse s'observe à l'arrière du dispositif d'accès axial. Le secteur terminal correspond généralement pourtant à la partie la plus profonde de la chambre.

- Le passage terminal de La Butte Saint-Cyr constitué par la structure K contenait trois fragments d'ossements humains (scapula et fémur), signalant peut-être une ouverture temporaire sur la zone sépulcrale pendant le fonctionnement du caveau.

- Enfin, de manière tout à fait curieuse, la dalle de chevet de la Butte Saint-Cyr présente, sur sa face tournée vers l'intérieur de la chambre, une surface triangulaire en creux et localisée dans le prolongement de la structure K (photos 42 et 47). Cette particularité n'a peut-être pas été choisie par hasard et pourrait

matérialiser un passage non fonctionnel, à vocation symbolique, évoquant un lien avec le monde extérieur, voire même le souvenir d'un accès qui fut fonctionnel lors d'une phase antérieure.

Dispositifs de passage : fonctionnalité et symbolisme

Au sein des monuments funéraires du Néolithique récent-final, nombreux sont les exemples où la partie terminale des caveaux a été isolée du reste de la chambre par la nature de son mobilier ou matérialisée par une séparation. D'autres cas permettent d'assurer que l'entrée monumentale n'assurait pas de manière exclusive l'accès au caveau et que, dans certains cas, on pouvait même douter de son rôle fonctionnel. Dans de multiples monuments du domaine "Seine-Oise-Marne" et du Quercy (Leclerc & Masset 1983), ont pu être mis en évidence la coexistence d'un double système d'entrée, dans lequel l'entrée axiale principale semble plus symbolique que fonctionnelle.

À l'arrière du "chevet" (zone terminale) de certaines sépultures collectives du Bassin parisien, ont été repérées des "structures de passage" voisines qui apportent des arguments en faveur de l'existence d'une ouverture par le fond. Ont été distinguées d'une part les issues ouvrant sur un espace ultime, telle la "muche" de La Chaussée-Tirancourt (Leclerc & Masset 1980 ; Masset 1993) et d'autre part, les issues permettant un accès à la chambre, comme à Méréaucourt (Guy & Masset 1991).

À Val-de-Reuil et Porte-Joie, la construction ou la réfection de l'architecture mégalithique s'est accompagnée de la fermeture de passages terminaux et latéraux. Par ailleurs, l'essentiel des vestiges osseux s'organise sur un espace restreint, parfois immédiatement à l'arrière du dispositif d'accès principal (ou axial) par l'antichambre, suggérant ainsi un rôle fonctionnel limité dans le temps. L'absence de couverture ne fournit pas d'information sur l'éventualité d'accès complémentaires "par le haut".

Dans les monuments non mégalithiques tels que ceux des Varennes et de la Sépulture 1, les observations relatives au degré d'ouverture de la chambre sont beaucoup moins faciles. L'absence d'empiérement de fermeture au niveau des accès "secondaires" pourrait a priori signifier une différence de traitement par rapport aux monuments mégalithiques de la Fosse XIV et de la Butte Saint-Cyr. Toutefois, le schéma de répartition des ossements est identique et les dispositifs d'accès, lorsqu'ils ont été perçus, sont placés aux mêmes endroits. Enfin, une autre observation conforte l'idée que les matériaux de type mégalithique n'ont pas été choisis que pour leur "capacité de fermeture" des caveaux. L'utilisation de gros blocs de pierre est associée à la pose de dallage de craie dont l'installation n'a aucun lien avec un quelconque dispositif de fermeture.

Les dallages de la chambre

Seuls les 2 monuments présentant une architecture mégalithique (Fosse XIV, Butte Saint-Cyr) possédaient un dallage en craie. La mise en place de ces dallages très soignés semble être associée à un nivellement à l'horizontal du fond de fosse, ce qui n'est pas le cas dans les 2 monuments non dallés. À la Butte Saint-Cyr, le

dallage appartient à une phase antérieure au dernier état mégalithique et il n'a pas été posé dès l'origine du monument. Dans la Fosse XIV, le dallage a été posé après les orthostates, mais il est formé de deux parties distinctes du point de vue du module des dalles, ce qui peut suggérer son installation en plusieurs étapes ou bien renforcer l'hypothèse d'un compartimentage de la chambre.

Dans les monuments non dallés, les ossements reposent directement sur le substrat naturel sans aucune sorte d'aménagement identifiable.

L'aire terminale de la chambre

D'une manière globale, il existe à l'extrémité de la chambre de chaque sépulture une surface qui ne comporte que très peu d'ossements, où les connexions anatomiques et le mobilier funéraire sont presque absents. Mis à part à la Butte Saint-Cyr, cette aire terminale est souvent plus profonde que le reste de la chambre.

Aux Varennes, elle représente une surface d'environ 4 m², profonde de plus de 1,60 m, sur les bords de laquelle les blocs de craie sont particulièrement peu abondants. Elle ne contient que quelques os connectés. Le mobilier funéraire est absent.

Les mêmes observations sont valables pour la Fosse XIV (faible densité d'ossements, ossements déconnectés, absence de mobilier) sur une aire de surface équivalente, également dallée et qui est plus profonde d'une dizaine de cm que le reste de la chambre. Dans la Sépulture 1, dans la partie occidentale et la plus profonde de la chambre, le seul mobilier est constitué de rares ossements visiblement remaniés.

Dans la chambre de la Butte Saint-Cyr, entre la dalle de chevet et le fossé transversal interrompant le dallage (structure 2149), il existe une aire dallée de 40 à 60 cm de large et 1,50 m de long, qui comporte relativement beaucoup moins d'ossements que dans le reste de la sépulture. Elle ne semble pas avoir donné lieu à des dépôts sépulcraux, car on n'y observe aucune connexion anatomique. Le mobilier funéraire y fait défaut, à l'exception d'un petit bol complet à légère carène.

Dans les limites de son évaluation, on peut observer que la sépulture de Beausoleil 3 semble également offrir, au nord de la fosse, une zone terminale très pauvre en ossements et particulièrement profonde.

Hormis à la Butte Saint-Cyr, l'étude des liaisons anatomiques (*cf. infra*) montre cependant que des dépôts primaires ont très certainement occupé une grande partie de cette zone terminale de la chambre avant leur déplacement vers une zone de concentration principale. Il est difficile de mettre en relation la chronologie de ces gestes funéraires avec celle du fonctionnement des "accès terminaux" : deux observations sont néanmoins disponibles. L'aire terminale est inscrite dès l'origine des monuments dans leur forme même. Concernant l'accès terminal, seul celui de la Butte Saint-Cyr aurait pu fonctionner précocement, avant l'installation de l'ossature mégalithique, lors des phases 1 ou 2, soit au Néolithique récent.

La zone de dépôt primaire principale

Toujours d'une manière synthétique, on peut affirmer que, dans les 5 monuments, les dépôts sépulcraux ne sont pas répartis uniformément dans la chambre. Dans la Fosse XIV et dans la Sépulture 1, une zone peu profonde, d'un peu plus de 2 m², regroupe la plus grande partie des restes osseux, ainsi que la totalité des connexions anatomiques (même si celles-ci sont globalement peu abondantes). Dans la Fosse XIV, cette zone commence à un mètre environ en arrière de la dalle percée et s'étend sur une longueur de 2 m environ. Elle contient également une grande partie du mobilier individuel de la sépulture. Dans la Sépulture 1, cette zone occupe les bandes 13 et 14 et serait localisée, dans l'hypothèse d'une entrée orientale, immédiatement en arrière du dispositif d'accès principal. Elle regroupe la totalité des connexions anatomiques, une très grande partie des appareillages, des remontages et du mobilier individuel.

Les indications disponibles pour la sépulture de Beausoleil 3 permettent de penser que, en arrière du dispositif d'accès (à l'emplacement du sondage test), existe une zone identique de dépôt principal où les connexions anatomiques sont très abondantes.

Les 2 autres monuments fouillés présentent des nuances importantes. À la Butte Saint-Cyr, la zone délimitée par les fossés interrompant le dallage constitue une aire de dépôt privilégiée dont témoigne la présence de connexions anatomiques et de mobilier individuel.

La fosse 2109bis qui contient également une importante quantité d'ossements se démarque de cette première cellule : elle résulte du creusement d'une fosse au travers du dallage et de son comblement. De plus, elle est corrélée avec un épisode de remaniement complet du monument et s'apparente aux structures pré-phase 3 dont le comblement résulte d'une volonté de restructuration ou de nettoyage définitif de la chambre.

Toutefois, dans sa composition, cette structure ne présente pas de différences marquées avec la cellule et a connu un fonctionnement proche (relations anatomiques assez nombreuses) malgré l'importance des perturbations qui ont affecté ses dépôts. Il est donc concevable que les ossements contenus dans 2109bis aient appartenu à une structure ayant eu la fonction principale de regroupement des os avant que cette fonction ne soit dévolue à la cellule. Nous n'excluons pas non plus l'hypothèse d'un fonctionnement précoce de la cellule avant sa vidange complète dans la structure 2109bis.

Dans la sépulture des Varennes, les dépôts sépulcraux sont répartis plus uniformément sur au moins 4 m de longueur (excepté sur l'aire terminale). Il en est de même des ensembles en connexions anatomiques. Cette particularité est sans doute à mettre en relation avec le faible nombre d'inhumés et probablement une durée d'utilisation plus courte. L'étude des liaisons ostéologiques met cependant en évidence des échanges de la zone terminale vers la principale concentration (EF-3-4). L'hypothèse globale qui en découle est que cette zone de dépôt primaire principale serait le résultat de restructuration et de regroupement des dépôts au sein d'une case. Ce type de geste a bien sûr

pu intervenir lorsque la chambre est arrivée à saturation, dans un but d'économie de l'espace funéraire. Il s'inscrit surtout dans une même logique de gestion de l'espace sépulcral que dans les autres monuments.

Les éléments de partition de la chambre : comparaisons

Un des aspects les plus intéressants de cet ensemble de sépultures collectives réside dans l'observation à l'intérieur de la chambre de zones aux fonctions différenciées. Un tel compartimentage n'est pas chose nouvelle et a déjà été mentionné de multiples fois. L'identification de ces compartiments repose sur leurs limites architecturales (interruption dans le dallage, fossé, fosse), sur les variations de densité de mobilier, en particulier osseux, ainsi que sur leur fonction perceptible au travers des types de dépôts mobiliers et sépulcraux. Le monument de la Butte Saint-Cyr est le plus spectaculaire par l'existence de fossés interrompant le dallage et qui témoignent de l'existence de structures de cloisonnement internes en matériaux périssables. Dans la Fosse XIV, la construction du dallage en 2 zones de modules de blocs différents va également dans ce sens.

Les exemples de compartimentage de la chambre sont multiples en France ou à l'étranger. Le caveau du Trou aux Anglais à Vauréal (Val-d'Oise) (Peek 1975) était divisé en 3 compartiments séparés par des murets en pierres sèches. La chambre de l'allée couverte de l'Abbaye du Val à Mériel (Val-d'Oise) présentait la même disposition avec un compartiment terminal beaucoup plus réduit que les 2 autres. L'allée couverte du "Cher Arpent" à L'Etang-la-Ville (Yvelines) a été divisée par le fouilleur en 4 parties distinctes, le mobilier étant regroupé dans deux de ces parties. Celle du fond du monument ne comportait que des crânes. À Bardouville (Seine-Maritime) (Caillaud & Lagnel 1967 ; Bocquentin 1998), le monument, long de 7,80 m, était divisée en 3 compartiments, séparés les uns des autres par un ressaut dans le creusement du substrat et une petite dalle verticale. La "première chambre sépulcrale", la plus éloignée de l'entrée, comprenait la majeure partie des ossements ainsi que de nombreuses connexions anatomiques. La "zone centrale" ne contenait pas d'ossements et était recouverte d'une structure empierrée effondrée. Enfin, le probable vestibule (appelée par les fouilleurs "deuxième chambre sépulcrale") a livré des ossements épars peu nombreux et un dépôt de 3 ou 4 vases complets. À Mauny (Seine-Maritime), non loin de Bardouville (Verron 1981), le sol du monument se caractérisait par l'existence de "saignées" transversales creusées dans le substrat et profondes de 20 cm. Elles divisaient la chambre mégalithique en trois compartiments inégaux : elles découpaient vers le fond un petit compartiment de 1,50 m, au centre un segment de 4 m et près de l'entrée, devant la dalle percée, un petit compartiment de 1 m. Un travail de mémoire de master 1 réalisé par A. Dhondt à l'université de Paris 1, et actuellement en cours sous la direction de P. Chambon et M. Ilett, a permis de montrer que ces tranchées délimitaient la zone des dépôts sépulcraux de la chambre.

Le monument en pierres sèches de Montigny (Loiret) (Masset & Baratin 1980) était traversé de deux petits fossés en U qui se poursuivaient sous le muret périphérique.

Les cas de compartiments terminaux sont particulièrement nombreux. Dans la sépulture collective de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val-d'Oise) (Mauduit *et al.* 1977), une petite dalle perchée sur un muret de pierres marque une séparation avec un petit compartiment situé le long de la dalle de chevet. De même, dans l'allée couverte de Kerbors (Côtes-d'Armor), une dalle de section triangulaire marquait le seuil d'une cellule terminale, dans laquelle fut trouvée la majeure partie des dépôts mobiliers. De véritables cellules terminales sont souvent attestées dans le domaine armoricain : par exemple, Kernic à Plouescat (L'Helgouach 1965), Prajou-Menhir à Trebeurden (L'Helgouach 1966) ou l'ensemble de Liscuis à Laniscat (Leroux 1977).

Ainsi les structures de cloisonnement de l'espace funéraire sont fréquentes. Leur fonction n'a été globalement que peu abordée du fait de la non conservation de l'os ou de l'ancienneté des fouilles. Il semble néanmoins que l'aire terminale, au même titre que l'antichambre, ait une place particulière dans le rituel funéraire. À Prajou-Menhir, ses orthostates sont gravés et dans d'autres monuments ont eu lieu des dépôts mobiliers importants.

La mise en évidence de zones principales de dépôt doit être rapprochée de celles de cellules d'inhumation à La Chaussée-Tirancourt (Masset 1971), puisque, sur un espace restreint (environ 1 m²), on assiste à des regroupements d'ossements comportant pour partie des portions de corps en connexion anatomique. Ces cellules reconstruites à chaque stade d'utilisation du monument devaient correspondre à des coffres en bois permettant une meilleure gestion de l'espace funéraire, lorsque le nombre d'inhumés devenait trop important. Toutefois, le fonctionnement des cellules d'inhumation de la Chaussée-Tirancourt, constituées de dépôts primaires nombreux et incontestables, ne peut être appliqué à la lettre aux "cellules" de Val-de-Reuil et Porte-Joie. De plus, les cellules d'inhumation de La Chaussée-Tirancourt sont multiples et changeantes d'une phase à une autre, alors qu'ici une zone unique de dépôt semble toujours privilégiée.

Le dispositif de couverture de la chambre et du monument

Aucune dalle de couverture n'a été observée ni à la Fosse XIV, ni à La Butte Saint-Cyr. Rien n'exclut leur existence : il faut tout de même préciser qu'à la Butte Saint-Cyr, le sommet de la couche sépulcrale arrive à moins d'un mètre du sommet de la dalle de chevet, ce qui laisse suffisamment de hauteur pour se déplacer dans la chambre. Autour du monument, les gros blocs de grès sont nombreux et ont servi dans la construction de l'église Sainte-Cécile, mais aucun d'entre eux n'est assez long pour avoir pu couvrir la chambre.

L'ensemble des monuments est assez profondément enterré et s'ils ont été recouverts d'un tumulus, celui-ci a été arasé par les travaux agricoles. Les phénomènes de réoccupation funéraire qui les affectent durant le haut Moyen Âge montrent par ailleurs leur caractère accessible et visible. Seule la disposition des tombes médiévales autour de la Fosse XIV pourrait suggérer la persistance d'un tumulus sur le monument au haut Moyen Âge.

Réfection d'un monument : le cas de la Butte Saint-Cyr

La fouille de La Butte Saint-Cyr à Val-de-Reuil a montré l'importance des remaniements d'un monument tout au long de son fonctionnement. Elle témoigne de pas moins de 2 phases d'intervention sur l'architecture et la couche sépulcrale avant la mise en place définitive de l'architecture mégalithique dans son dernier état.

La sépulture initiale semble donc alors avoir été largement "nettoyée" une première fois avant la mise en place du dallage. Le deuxième remaniement s'illustre particulièrement par le creusement d'une grande fosse au détriment du dallage et son comblement par le contenu probable d'une zone de dépôt proche (la cellule préexistante ?).

Le produit de ces remaniements de la couche sépulcrale colmate pour partie des structures en creux qui correspondent probablement à des fosses architecturales appartenant à un premier monument. Ces réfections ne sont pas sans rappeler les remaniements observés en cours de fonctionnement sur le monument de La Chaussée-Tirancourt (1980, 2006) : en particulier extraction de blocs dans la partie avancée de la chambre. Elle évoque également le raccourcissement du monument de Villedubert (Duday 1988). Les opportunités d'observer de tels phénomènes (et plus particulièrement de démonter la totalité d'un monument) sont suffisamment rares pour qu'on insiste sur ces aspects dynamiques de l'évolution des sépultures mégalithiques.

LE FONCTIONNEMENT FUNÉRAIRE

Du point de vue du fonctionnement funéraire, ces ensembles sépulcraux présentent une exceptionnelle qualité des vestiges avec des connexions ostéologiques peu nombreuses mais une bonne conservation de l'ensemble du mobilier ostéologique. Un problème de conservation différentielle, c'est-à-dire de représentation, affecte toutefois les ossements humains, et cela d'autant plus lorsqu'ils sont de petite taille.

Conservation différentielle des os humains et gestes funéraires

Interprétation des graphiques en "entonnoir"

Les graphiques représentant les N.M.I. de fréquence maximale des 4 sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie ont tous le même profil en "entonnoir" : le nombre des pièces osseuses décroît régulièrement suivant leur taille, les os volumineux étant les plus nombreux (fig. 12, 35, 52, 83). Ce phénomène a aussi été remarqué dans d'autres sépultures collectives : Berry-au-Bac (Chambon 1995:75), Essômes-sur-Marne (Le Mort 1997:20-21). Même les sépultures collectives comportant des individus en connexion anatomique offrent un gradient décroissant de conservation comme dans l'hypogée II des Mourouards, où les défunts sont de surcroît déposés à l'intérieur d'enveloppes souples (Leroi-Gourhan *et al.* 1962:78-81). Cet exemple de référence illustre parfaitement le phénomène alors que, d'une part, la fermeture complète du caveau après son utilisation funéraire a empêché la "fuite" des petits os en dehors du caveau et que, d'autre part, tout apport secondaire ne peut être que faible, voire marginal.

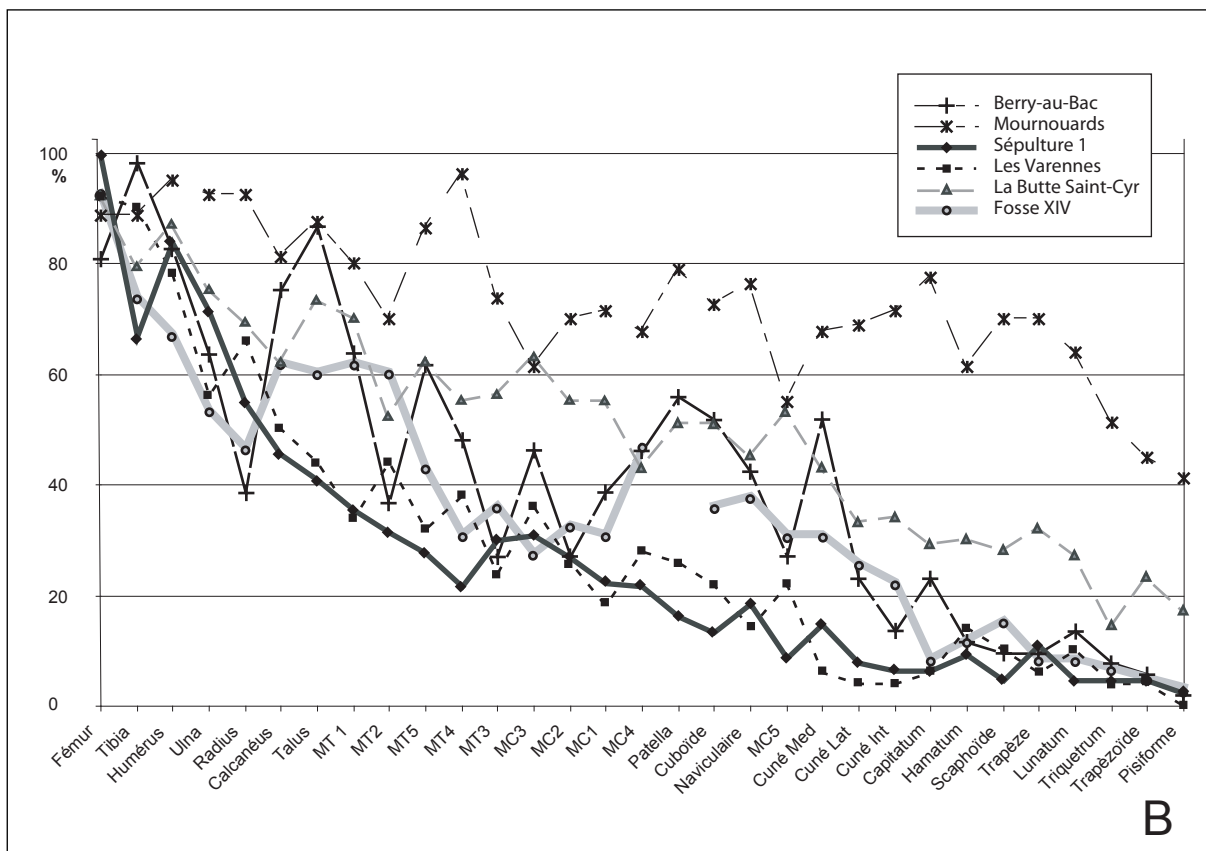
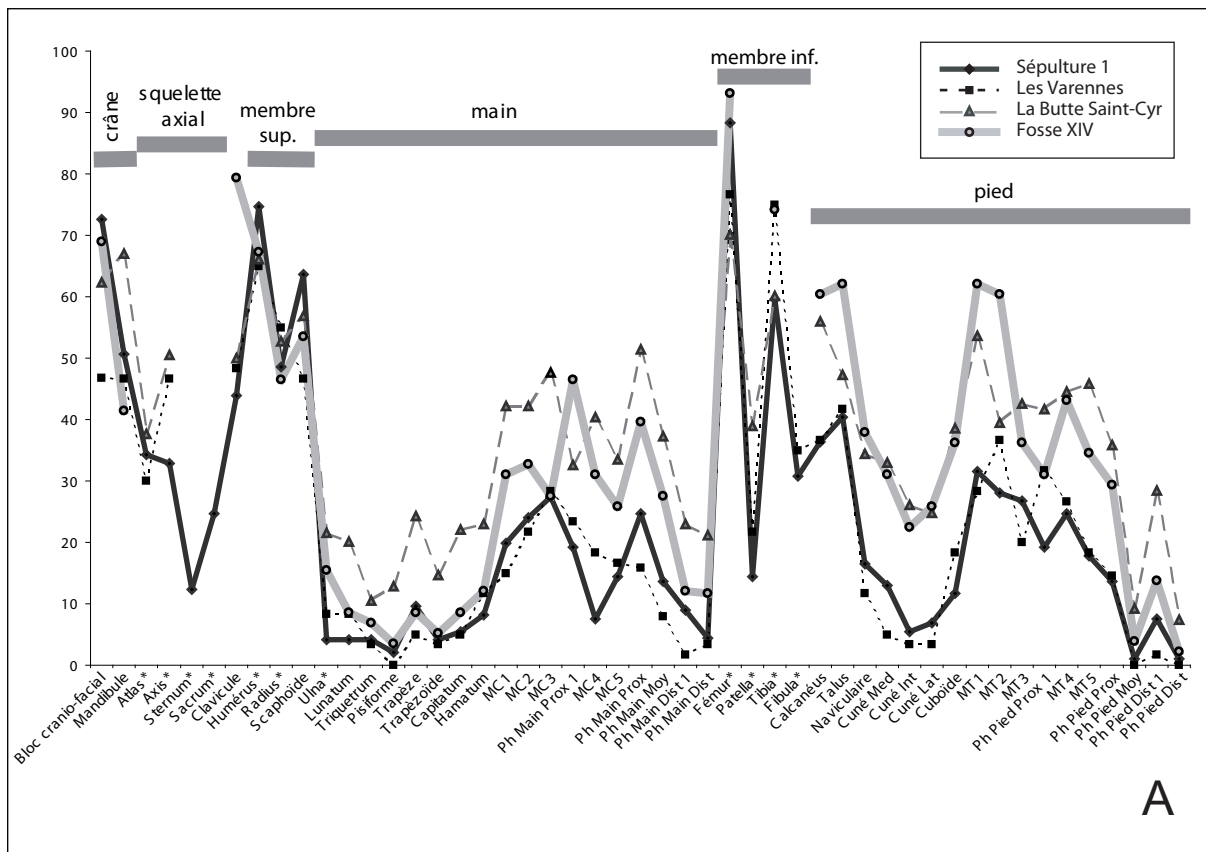


Figure 109 - Représentation des os par type et par sépulture : le chiffre en % représente la fréquence de l'os par rapport au NMI amélioré. A, dans les sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie (les pièces osseuses ont été classées en fonction de leur position anatomique) ; B, pour le membre inférieur, dans les sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie, de Berry-au-Bac et des Mournouards (les pièces osseuses ont été classées suivant leur taille).

NMI amélioré	Varenes		Butte St-Cyr		Sépulture 1		Fosse XIV	
	30		109		73		29	
os considéré	N	N / NMI	N	N / NMI	N	N / NMI	N	N / NMI
BCF	14	47	68	62	53	73	18	62
Mandibule	14	47	73	67	37	51	11	38
Atlas	9	30	41	38	25	34	8	28
Axis	14	47	55	50	24	33	9	31
Clavicule	18	60	57	52	35	48	27	93
Humérus	23	77	73	67	55	75	20	69
Radius	18	60	61	56	42	58	15	52
Ulna	17	57	64	59	51	70	17	59
Scaphoïde	3	10	28	26	3	4	7	24
Lunatum	3	10	24	22	3	4	3	10
Triquetrum	2	7	14	13	3	4	3	10
Pisiforme	0	0	15	14	2	3	1	3
Trapèze	3	10	28	26	9	12	4	14
Trapézoïde	1	3	20	18	4	5	3	10
Capitatum	2	7	24	22	7	10	3	10
Hamatum	4	13	30	28	8	11	5	17
MC1	5	17	51	47	15	21	10	34
MC2	7	23	46	42	21	29	11	38
MC3	9	30	60	55	21	29	12	41
MC4	9	30	39	36	14	19	15	52
MC5	7	23	48	44	7	10	12	41
Ph Main Prox 1	8	27	40	37	14	19	9	31
Ph Main Prox	4,75	16	56	51	18	25	12	41
Ph Main Moy	0,25	1	41	38	10	14	8	28
Ph Main Dist 1	1	3	30	28	9	12	4	14
Ph Main Dist	1	3	23	21	3	4	3	10
Fémur	25	83	83	76	65	89	29	100
Tibia	23	77	69	63	44	60	23	79
Fibula	11	37	-	-	24	33	10	34
Talus	11	37	64	59	27	37	19	66
Calcaneus	15	50	57	52	32	44	19	66
Naviculaire	5	17	39	36	15	21	16	55
Cuné Med	2	7	37	34	12	16	10	34
Cuné Int	2	7	35	32	5	7	7	24
Cuné Lat	2	7	30	28	7	10	8	28
Cuboïde	8	27	44	40	11	15	12	41
MT1	10	33	62	57	28	38	22	76
MT2	13	43	45	41	22	30	18	62
MT3	6	20	50	46	22	30	11	38
MT4	12	40	46	42	16	22	10	34
MT5	11	37	54	50	21	29	16	55
Ph Pied Prox 1	6	20	55	50	15	21	12	41
Ph Pied Prox	4,4	15	39	36	10	14	9	31
Ph Pied Moy	0	0	10	9	1	1	1	3
Ph Pied Dist 1	1	3	30	28	6	8	4	14
Ph Pied Dist	0	0	8	7	1	1	1	3

Tableau 13 - NMI et fréquences du NMI par monument et par ordre anatomique de la tête aux pieds : N = NMI de fréquence par os, N / NMI = pourcentage de l'os considéré en rapport du NMI amélioré.

Les graphiques de la figure 109 reprenant les taux du tableau 13 permettent d'étudier les pourcentages de la conservation différentielle des os dans différentes sépultures. Le premier graphique (A) offre une présentation par ordre anatomique dans les quatre séries (comme le tableau 13), tandis que sur le second (B) les ossements sont classés en fonction de leur fréquence (comme sur les profils en entonnoir par monument). Les os longs sont les plus nombreux, puis viennent le calcaneus et le

talus, suivis des métacarpiens et des métatarsiens, du reste du tarse, et enfin du carpe. Cet ordre de conservation semble naturel, puisqu'on le retrouve sur plusieurs sites qui ont connu des pratiques funéraires différentes.

On remarque que toutes les courbes reproduisent ce déclin progressif suivant la taille des ossements mais à des valeurs inégales. Ainsi, dans l'hypogée des Mournourds, la conservation des

très petits os, tels que les pisiformes, ne descend pas en dessous de 40% alors que ces os sont quasiment inexistantes dans les autres sépultures (en dessous de 10%). Les bons pourcentages des Mournouards découlent en partie de la nature primaire de ses dépôts exceptionnellement bien préservés. La sépulture de la Butte Saint-Cyr offre elle aussi de bons résultats confirmant de ce fait sa richesse en petits os. Les autres sépultures (les Varennes, la Sépulture 1, la Fosse XIV et Berry-au-Bac) ont des pourcentages plus médiocres, leurs courbes sont très proches, surtout en ce qui concerne la Sépulture 1 et les Varennes qui ont sans doute connu des conditions de conservation analogues. La Fosse XIV et Berry-au-Bac proposent de meilleurs pourcentages de conservation que la Sépulture 1 et les Varennes, sépultures qui présentaient pourtant des ensembles en connexion anatomique lors de la fouille.

Le déficit entre le plus faible et le meilleur N.M.I. de fréquence maximale de l'hyogée II des Mournouards est de 25. Dans les sépultures à effectif relativement faible, de l'ordre d'une trentaine d'individus, comme dans la Fosse XIV, les Varennes, Berry-au-Bac et Essômes-sur-Marne, la déperdition peut aller jusqu'à la disparition totale des plus petits os. Cette déperdition est régulière : en toute logique, si les métacarpiens et les métatarsiens sont bien représentés, le carpe et le tarse devraient être eux aussi présents. Ce gradient régulier concernant tous les os est improbable si on ne prend en compte que des gestes volontaires. Certaines pratiques funéraires ont pu y contribuer comme la mobilisation d'une couche sépulcrale (préservant les os les plus volumineux et évacuant les petits os avec le sédiment), ou le dépôt des défunts après décharnement dans une enveloppe partiellement fermée, les petits os pouvant alors être égarés pendant le transport. Mais d'autres facteurs ont dû entraîner ce gradient progressif puisque les individus en connexion anatomique aux Varennes et la sépulture individuelle de la Sépulture 1 présentent, eux aussi, des lacunes concernant le carpe, le tarse, et les phalanges moyennes et distales de la main et du pied.

La cause principale de ce phénomène est davantage à rapprocher des importantes bioturbations qui ont affecté les quatre monuments étudiés. La présence d'ossements de faune correspondant à des fouisseurs ou surtout à leur proie (*cf.* 3^e partie, chapitre 5) et l'ouverture des caveaux à ces perturbations est probablement le principal facteur à prendre en compte. Nous n'avons pas oublié que la sépulture de Pincevent (Gaucher & Girard 1980) a été fouillée à la suite de la découverte d'une phalange humaine au sommet d'une taupinière.

Par ailleurs, la fouille des Varennes a montré des variations considérables de conservation à l'intérieur même du caveau, toujours au détriment des petits os.

Des caveaux mégalithiques moins ouverts aux perturbations ?

Sur la figure 109, l'hyogée des Mournouards présente le plus faible déficit en petits os. L'ossuaire de Berry-au-Bac, constitué d'apports secondaires, se manifeste par le caractère non graduel (en dents de scie) du phénomène : ainsi, le radius est moins bien représenté que la patella ou le 5^e métatarsien.

Dans l'ensemble de sépultures collectives étudié ici, on peut distinguer, d'une part l'ensemble constitué par la Sépulture 1 et les Varennes où le déficit en petits os est le plus important, et, d'autre part, l'ensemble Butte Saint-Cyr et Fosse XIV dans lequel le déficit en petits os s'inscrit dans des valeurs moyennes entre les deux précédents monuments et celui des Mournouards.

Cette conservation différentielle semble donc pouvoir être mise en parallèle avec l'architecture des monuments. Dans les deux monuments non mégalithiques (Varennes et Sépulture 1), malgré une utilisation funéraire probablement moins longue, l'architecture a pu autoriser une plus grande ouverture à la faune perturbatrice : ce qui pourrait signifier que l'essentiel de ces perturbations a eu lieu pendant le « plein fonctionnement » des caveaux.

La conservation des restes dentaires et des têtes osseuses et la question de la manipulation des crânes

À ce stade, il est nécessaire d'intégrer les données fournies par l'étude odontologique. Les dents sont en effet parmi les plus petits éléments biologiques préservés et en même temps, elles témoignent du statut particulier des crânes.

Précédemment, nous avons vu que, dans la sépulture de La Butte Saint-Cyr, le dénombrement des dents montre un déficit de 40% pour les dents supérieures, et que l'hypothèse la plus probable paraît être celle de prélèvements des blocs crânio-faciaux.

Pour affiner cette analyse, nous pouvons utiliser le tableau synthétique des données dentaires (tabl. 6), classées suivant leur situation par rapport à la tête osseuse (dents isolées ou sur arcade) et leur position d'origine (dents supérieures ou inférieures), en prenant en compte les données fournies par les deux autres sépultures étudiées (Varennes et Sépulture 1).

Comparaison des indices dentaires entre les 3 monuments

Rapport dents isolées/dents sur arcade

Ce premier rapport apporte une estimation de l'importance de gestes funéraires ou de perturbations ayant pour effet la chute des dents hors de leurs alvéoles. La Sépulture 1 semble la plus marquée par cette perte des dents. La Butte Saint-Cyr est affectée dans une moindre mesure : le phénomène ne peut donc être directement corrélé avec le caractère mégalithique des caveaux.

Rapport dents isolées/alvéoles vides

En premier lieu, les dents isolées n'ont pas la même importance dans les trois monuments : dans la Sépulture 1 et la Butte Saint-Cyr, les dents isolées dépassent largement le nombre d'alvéoles vides disponibles lors de la fouille, ce qui implique un déficit d'arcades. La sépulture des Varennes se démarque des deux autres par un déficit de dents isolées (47 dents manquent pour combler le nombre d'alvéoles vides), ce qui peut être lié à deux phénomènes distincts : un faible remaniement des ossements (nombreuses connexions anatomiques) et peut-être un phéno-

mène d'altération chimique localement important (décalcification du sédiment).

Mais, à l'échelle des trois monuments, il manque plus du tiers des alvéoles vides par rapport au nombre de dents isolées : chiffre considérable lorsque l'on connaît les problèmes de conservation des ossements de petite taille, probablement en grande partie à cause des animaux fouisseurs.

La répartition de ce déficit entre mandibule et maxillaire fait nettement apparaître un très fort déficit d'alvéoles vides supérieures pour la Butte Saint-Cyr et la Sépulture 1 (environ 2 fois plus de dents isolées que d'alvéoles vides). Un léger déficit existe également dans les alvéoles vides inférieures pour ces deux sépultures, mais il est beaucoup moins marqué. La manipulation, voire le prélèvement de blocs crânio-faciaux, est-elle donc assurée ?

Pourcentage d'incisives et de canines isolées/total des dents isolées

Les incisives et les canines sont les dents qui ont tendance à quitter leur alvéole en premier. Elles sont donc très sensibles à des remaniements précoces de la couche sépulcrale. Les pourcentages, présentés par les trois séries étudiées, permettent de démarquer à nouveau la Butte Saint-Cyr et la Sépulture 1 avec un pourcentage deux fois plus fort (27%), que celui de la sépulture des Varennes (13,6%). C'est un élément en faveur de manipulations pour les deux premiers monuments.

Rapport dents supérieures/dents inférieures

Un argument en faveur d'un prélèvement de blocs crânio-faciaux est la mise en évidence d'un déficit de dents supérieures par rapport aux dents inférieures, déficit enregistré de manière uniforme sur les trois monuments : l'indice dents supérieures/dents inférieures atteint une moyenne de 0,78 et varie de 0,64 (Varennes) à 0,88 (Butte Saint-Cyr). Ce déficit porte presque exclusivement sur les dents sur arcade, avec des pourcentages de dents supérieures parmi les dents sur arcade variant entre 22,7% (Sépulture 1) et 38,1% (Varennes et Butte Saint-Cyr). À l'inverse, pour ce qui concerne les dents isolées, il n'y a pas de déficit des dents supérieures : la moyenne des trois sépultures aboutit à des pourcentages pratiquement égaux : 50,3% de dents supérieures isolées pour 49,6% de dents inférieures isolées, même si l'on pourrait attendre un chiffre plus important pour les dents supérieures dont les alvéoles sont plus fragiles. Il y a peut-être une compensation entre un plus grand nombre de chutes de dents supérieures et le prélèvement des blocs crânio-faciaux.

Il convient à ce stade de confronter les données dentaires et osseuses.

Conservation différentielle entre blocs crânio-faciaux et mandibules

Le N.M.I. de fréquence par os a pu être étudié pour les 4 séries, contrairement aux dents. Les résultats seront donc extrapolés à la Fosse XIV, mais offrent une moins bonne fiabilité.

L'étude des N.M.I. des blocs crânio-faciaux et des mandibules, que ce soit en valeur absolue ou en fréquence (rapporté au meilleur N.M.I. de chaque série), montre des valeurs égales pour les Varennes, voisines pour la Butte Saint-Cyr avec un léger déficit des blocs crânio-faciaux par rapport aux mandibules et une sous-représentation des mandibules pour la Sépulture 1 et la Fosse XIV (tabl. 13).

Les données ostéologiques ne permettent donc pas de corroborer l'hypothèse de la sortie de blocs crânio-faciaux des caveaux.

Cependant, l'ensemble de ces résultats sur les dents et les os de la tête montre que les 4 monuments ont subi d'importants remaniements de la couche osseuse. Ces remaniements sont le résultat de manipulations, mais qui n'ont pas la même ampleur ; à la Sépulture 1, les crânes ont été fortement manipulés, ce qui est prouvé par le grand nombre de dents isolées (2 fois plus que de dents sur arcade) et le grand nombre d'alvéoles supérieures vides. La Butte Saint-Cyr présente les mêmes tendances dans une moindre mesure. Au contraire, la sépulture des Varennes présente peu de dents isolées (moins que de dents en place), avec même davantage d'alvéoles vides que de dents isolées (peut-être dû au phénomène de décalcification).

Pour les Varennes, le fonctionnement en système fermé avec peu de manipulations de pièces osseuses, et notamment de blocs crânio-faciaux, se confirme.

Bilan sur la conservation différentielle des ossements

L'étude de la conservation des pièces osseuses dans les sépultures collectives de Val-de-Reuil et Porte-Joie permet d'envisager que les ossements présents dans les caveaux soient majoritairement issus de dépôts primaires. Pour ce qui concerne la tête osseuse, il y a cependant une contradiction apparente entre un déficit de dents supérieures et l'observation des N.M.I. des blocs crânio-faciaux voisins ou supérieurs à ceux des mandibules. Nous sommes face à un phénomène qui nécessite d'élaborer une ou des hypothèses explicatives en terme de gestes funéraires.

On a vu que le déficit de dents supérieures sur arcade (par rapport aux dents inférieures) n'était pas compensé par une surreprésentation des dents supérieures isolées. Le déficit global de dents supérieures suppose donc une sortie des blocs crânio-faciaux au moins temporaire ou épisodique hors du caveau, pour une durée permettant l'extraction de ces dents hors de leur arcade. Pourtant, le N.M.I. globalement équilibré (à l'exception de la Sépulture 1) entre bloc crânio-facial et mandibule implique que cette manipulation a été sans effet sur les effectifs des arcades.

L'introduction d'une faible part d'ossements disloqués à partir d'une source extérieure au caveau reste possible mais difficile à mettre en évidence dans ce type de contexte. Un apport de blocs crânio-faciaux est envisageable pour la Sépulture 1 et, par analogie, pour la Fosse XIV. On observe en effet d'une part un plus grand nombre de ces derniers par rapport aux mandibules et d'autre part, le très important surnombre de dents supérieures isolées par rapport aux dents en place de la Sépulture 1,

phénomène qui pourrait s'expliquer par une "arrivée" de crânes secs dans le sépulcre, les dents se détachant alors très facilement. Ce n'est pas l'hypothèse la plus simple mais elle a l'avantage de répondre aux problèmes posés par les résultats contradictoires entre les dents et les os.

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une sortie de blocs crânio-faciaux hors des caveaux, on ne peut pas dire si cette manipulation a été compensée par le retour de ces mêmes ossements dans le caveau ou bien par l'introduction de crânes n'appartenant pas à la population inhumée initialement.

Il va de soi que cette hypothèse ne peut être émise que sous réserve des importants problèmes de conservation qui affectent les collections ostéologiques et notamment les données osseuses concernant le bloc crânio-facial. En effet, nous pouvons estimer que le décalage observé entre données dentaires et données osseuses vient du fait que les effectifs dentaires sont plus fiables et plus proches de la réalité de la population inhumée qu'un matériel osseux crânien extrêmement fragmenté.

Les indices d'intervention sur l'architecture aussi bien que sur les restes sépulcraux sont donc multiples. Dès lors, pour expliquer les phénomènes de conservation différentielle des ossements, on retiendra quatre phénomènes explicatifs principaux et difficiles à hiérarchiser et qui touchent les quatre monuments de manière très inégale : les destructions physico-chimiques, le prélèvement "naturel" des os les plus petits par les animaux fouisseurs, leur transport lors des travaux de réfection des caveaux et les manipulations importantes des blocs crânio-faciaux.

La position des corps

L'étude des rares ensembles d'ossements en connexion anatomique, attestant de dépôts primaires, permet d'aborder la question de la position des défunts dans la sépulture.

Dans la Sépulture 1, presque tous les corps sont orientés avec la tête à l'est, soit du côté de l'entrée supposée. De manière générale, les corps sont légèrement fléchis, avec une légère rotation du thorax, une forte flexion des membres supérieurs et une légère flexion des membres inférieurs.

Les mêmes positions se retrouvent aux Varennes, avec cependant des observations plus complètes. Aucune indication ne peut être retenue pour la Fosse XIV.

À la Butte Saint-Cyr, les orientations des corps ne sont quasiment pas décelables, principalement à cause des bouleversements liés aux différentes phases de restructuration du caveau et à l'activité des animaux fouisseurs. De plus, l'examen approfondi des ensembles en proximité anatomique et des liaisons ont abouti à une interrogation sur l'hypothèse de gestes secondaires sur de courtes distances.

Dans la Sépulture 1 et aux Varennes, comme dans la plupart des sépultures collectives du Bassin parisien, les ossements qui ont conservé une position voisine ou identique à celle du dépôt sont situés à la base de la couche sépulcrale et appartiennent à une phase précoce de dépôt au Néolithique récent : c'est le cas

également dans les sépultures proches de Mauny et de Bardouville (Verron 1979, 1981 ; Caillaud & Lagnel 1967 ; Bocquentin 1998). Ils peuvent être considérés comme appartenant aux premiers inhumés, recouverts et protégés par des ossements déplacés.

Dans la Fosse XIV, les connexions sont trop peu nombreuses pour permettre de telles observations.

Fragmentation des ossements

La sépulture des Varennes présente une conservation exceptionnelle des restes osseux, avec une absence quasi totale de cassures, en particulier les cassures longitudinales d'os longs qui pourraient témoigner d'une circulation à l'intérieur de la chambre (*cf.* Billard *et al.* 1995:168 et fig. 8). Au contraire, dans les 3 autres monuments fouillés, le taux de fragmentation est si important que les os complets sont pratiquement absents. L'origine de cette fragmentation est principalement à mettre en relation avec des remaniements de la couche sépulcrale ou bien encore les passages répétés dans la chambre. Mais, à la Butte Saint-Cyr, où cette question a été particulièrement développée, l'abondance des remontages réalisés à partir des ossements de la fosse 2109bis permet d'avancer l'hypothèse d'un remaniement de la couche sépulcrale associé à l'action des animaux fouisseurs.

Types de déplacements des ossements

L'étude des liaisons spatiales par remontages et appariements montre l'ampleur des déplacements qui ont affecté les dépôts primaires. Les liaisons à courte distance évoquent que les ossements sont dans des positions proches de celles de leur dépôt initial. À la Butte Saint-Cyr, les ossements ont été fortement mobilisés et les déplacements affectent même les deux entités principales, la cellule et la fosse 2109bis. Dans les deux autres monuments fouillés, en particulier la Sépulture 1, des liaisons ont été mises en évidence entre la zone de dépôt principale et le reste de la sépulture, attestant soit de perturbations d'une seule zone de dépôt restreinte, soit d'un regroupement des ossements au sein de cette même zone. Comme aux Varennes et à la Fosse XIV, nous avons vu que plusieurs types d'arguments plaident en faveur de cette dernière hypothèse.

Hypothèses globales de fonctionnement de la zone sépulcrale (fig. 110)

Les connexions anatomiques ne donnent pas une image fiable de la nature de la totalité des dépôts. Ces dépôts primaires ayant la plupart du temps été observés sur un espace restreint, trois cas sont envisageables. Premièrement, la zone de dépôt principale ou cellule est l'unique lieu de dépôt et les ossements épars que l'on trouve autour ne résultent que de perturbations des dépôts primaires. Deuxièmement, il existe des apports secondaires qui expliquent les nombreuses déconnexions : ce cas de figure a été aisément éliminé compte tenu de la représentativité équilibrée des ossements conformément à la composition anatomique. On ne peut toutefois éliminer l'hypothèse de l'introduction d'ossements disloqués dans une faible quantité. Enfin, dernière hypothèse, la cellule est le résultat du choix de regrou-

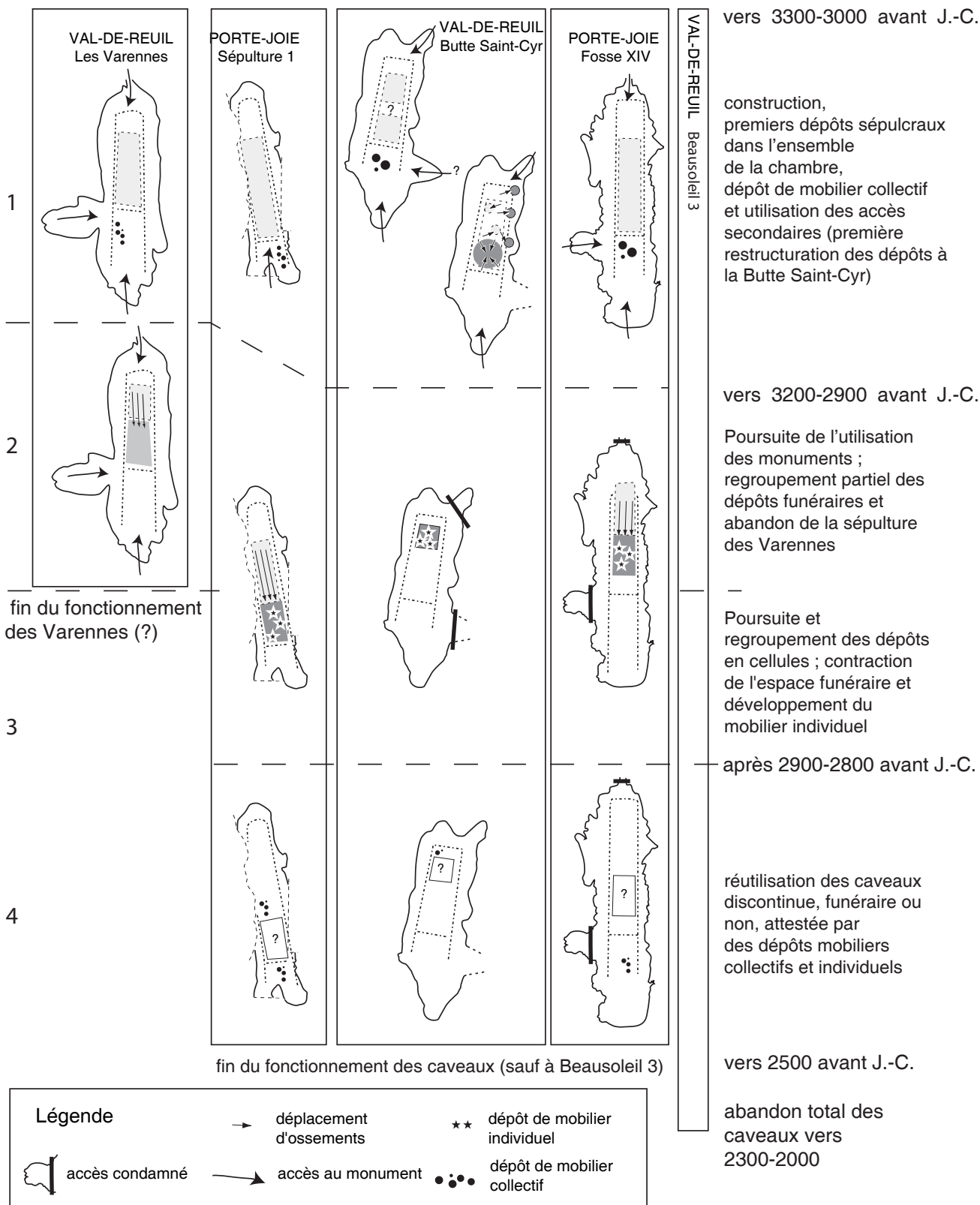


Figure 110 - Hypothèse évolutive de fonctionnement des sépultures de Val-de-Reuil et Porte-Joie.

per les ossements et les dépôts primaires dans une structure occupant un espace restreint. Cet aménagement lié à la saturation de la chambre aurait mobilisé des os des dépôts précédents qui avaient lieu alors sur une surface plus importante. Cette dernière hypothèse a l'avantage de proposer une explication cohérente pour l'évolution de l'organisation des dépôts dans l'ensemble des monuments. Dans la Fosse XIV, une surreprésentativité des os des extrémités dans la zone terminale implique probablement une zone de dépôt primaire dont les squelettes ont été démantelés. La sépulture des Varennes semble participer du même phénomène : la zone terminale n'offre que très peu de connexions anatomiques. Pourtant, un ensemble ostéologique en connexion dans cette zone offre des liaisons avec d'autres ossements situés dans la concentration principale. Dans la Sépulture 1, une bonne représentation des petits os et des liaisons ostéologiques en dehors de la zone de dépôt principale, dans la partie médiane, plaident également pour une zone de dépôts primaires ayant subi des remaniements. Enfin, dans la Butte Saint-Cyr, la situation est plus complexe et suggère l'utilisation d'une ou deux cellules de dépôt : la fosse 2109bis a pu avoir été privilégiée dans les phases initiales de fonctionnement, tandis que la "cellule" regrouperait davantage les dépôts tardifs. Dans une seconde hypothèse, la cellule joue le rôle de réceptacle des dépôts sépulcraux dès l'origine du monument et fait l'objet de vidange au gré des remaniements architecturaux.

Concernant les zones de dépôts principales, deux cas de figure, qui ne sont pas incompatibles, ont été mis en évidence. Aux Varennes et dans la Sépulture 1, les dépôts primaires identifiables semblent être les premiers, les plus anciens dans la structure. À Beausoleil 3, les connexions anatomiques sont exceptionnellement abondantes et pourraient éventuellement évoquer un fonctionnement type cellule d'inhumation. Au sein de la Butte Saint-Cyr, le terme de cellule a été attribué par référence à La Chaussée-Tirancourt, sans toutefois que soit utilisé le terme de "cellule d'inhumation" qui ne nous paraît pas approprié. Elle constitue une zone de dépôts dans laquelle les relations anatomiques pourraient témoigner de déplacements, en masse et

sur de courtes distances, de parties anatomiques. La cellule doit correspondre aux derniers dépôts funéraires attestés. La chambre mégalithique de la Butte Saint-Cyr ne semble contenir à la fin de son utilisation qu'un unique lieu de dépôt sépulcral. Elle pourrait avoir toutefois partagé un mode de fonctionnement commun avec 2109bis, dont la lecture est rendue difficile par les perturbations engendrées par la présence d'animaux.

Les processus de condamnation

La question d'éventuels processus de condamnation est moins claire et le site n'apporte que des éléments d'information peu consistants, étant donné l'ampleur des perturbations historiques qui ont touché certains monuments. Au moins trois d'entre eux sont restés partiellement en élévation et visibles dans le paysage jusqu'au début du Moyen Âge. Un tel processus, s'il a eu lieu, ne semble pas avoir entraîné la destruction de leurs superstructures, car les témoins d'une intégration de ces vestiges dans le paysage historique sont nombreux (sépultures mérovingiennes ou traces de parcelles présentant la même orientation, fosses d'extraction de blocs à l'époque médiévale, vestiges protohistoriques ou historiques dans le sommet du remplissage de certaines sépultures...). Mais cette intégration ne démontre nullement une absence de condamnation de la couche sépulcrale elle-même (par apport de blocs ou de sédiment, par exemple). De plus, on peut retenir quelques indices allant dans le sens d'une possible condamnation, en particulier l'absence générale de dalle de couverture. D'autre part, à La Butte Saint-Cyr, le sommet du remplissage osseux semble marqué par un niveau de blocs calcaires masquant la couche à os. Toutefois, ce niveau est très localisé et non daté précisément. Aux Varennes, le colmatage semble avoir été relativement lent compte tenu de la datation au Bronze ancien d'une lentille charbonneuse intercalée dans le remplissage de la fosse sépulcrale ([2010-1699] av. J.-C. cal.). En revanche, dans la Fosse XIV et la Sépulture 1, du mobilier récent (protohistorique, gallo-romain ou médiéval) est souvent mélangé à la couche sépulcrale, témoignant ainsi de la facilité d'accès à la couche sépulcrale néolithique.